DEPARTEMENT DE LA REUNION

VILLE DU PORT



Nombre de conseillers en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 28 Nombre de représentés : 10 Nombre de votants : 38

OBJET

Affaire n°2017-066

CHARTE D'ENGAGEMENTS
RECIPROQUES ENTRE LA VILLE
DU PORT, L'ETAT ET LE
MOUVEMENT ASSOCIATIF
ADHESION

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 29 mai 2017 et affichée le 29 mai 2017.
- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : 0 3 1011 2017

LE MAIRE



Olivier HOARAU

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 6 JUIN 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le mardi six juin, le Conseil municipal du Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Anne Laure Boyer.

Étaient présents: M. Olivier Hoarau Maire, Mme Paulette Lacaptia 1ère adjointe, M. Bernard Robert 3ème adjoint, Mme Jasmine Béton 4ème adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6ème adjoint, Mme Annick Le Toullec 8ème adjointe, M. Jean-Claude Maillot 9ème adjoint, M. Armand Mouniata 10ème adjoint, M. Sergio Erapa 11ème adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, M. Ludovic Latra, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Wilfrid Cerveaux, Mme Karine Infante, M. Brandon Incana, Mme Anne-Laure Boyer, Mme Mikaëla Latra, M. Hary Auber, Mme Sabine Le Toullec, M. Henry Hippolyte, M. Patrice Payet, Mme Firose Gador, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés: Mme Dalila Mahé 2ème adjointe (par Mme Lacpatia 1ère adjointe), Mme Annie Mourgaye 5ème adjointe (par M. Jean-Claude Maillot 9ème adjoint), Mme Cala M'Rhéhouri 7ème adjointe (par M. Fayzal Ahmed Vali 6ème adjoint), Mme Brigitte Laurestant (par Mme Bitaut), M. Jean-Hubert M'Simbona, (par M. Jean-Bernard Gaillac), Mme Karine Mounien (par Mme Annick Le Toullec 8ème adjointe), Mme Catherine Gossard (par M. Sergio Erapa 11ème adjoint), Mme Dorisca Tiburce (par Mme Danila Bègue), Mme Bibi-Fatima Anli (par M. Jean-Paul Babef), Mme Mémouna Patel (par Mme Sabine Le Toullec).

Arrivé (s) en cours de séance : M. Jean-Bernard Gaillac à 17h10, Mme Karine Infante à 17h11.

<u>Départ (s) en cours de séance</u>: Mme Valérie Auber à 19h05, M. Wilfrid Cerveaux à 19h07, M. Fayzal Ahmed Vali à 19h26.

Absent (s): M. Daniel Vassinot.	
•••••	•••••

Envoyé en préfecture le 03/07/2017

Reçu en préfecture le 03/07/2017

Affiché le

ID: 974-219740073-20170606-DELIB_170606_16-DE

Affaire n°2017-066

CHARTE D'ENGAGEMENTS RECIPROQUES ENTRE LA VILLE DU PORT, L'ETAT ET LE MOUVEMENT ASSOCIATIF ADHESION

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission « Politique culturelle – Sportive – Petite enfance » en date du 24 mai 2017,

Vu le rapport présenté en séance du 06 juin 2017 relatif à l'adhésion à la Charte d'Engagements Réciproques de La Réunion entre l'Etat, les Collectivités Territoriales et le mouvement associatif »;

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'adhérer à la « Charte d'Engagements Réciproques de La Réunion entre l'État, les Collectivités Territoriales et le mouvement associatif »;

Article 2: d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tout document correspondant.

POUR EXTRAIT CONFORME LE MAIRE

Olivier HOARAU